

toutes les bouches à feu, qu'il s'agisse d'artillerie, de mortiers, de fusées, de bombes lancées d'avions ou des nouveaux types d'armes à auto-propulsion. Le ministre annonçait ce matin que nous avons adopté les mortiers de 60 millimètres et de 81 millimètres en remplacement des mortiers de 2 et 3 pouces que nous utilisions auparavant.

Nous adopterons également le lance-fusées de 3 pouces et demi et nous fabriquerons des obusiers de 105 et de 155 millimètres qui remplaceront les pièces de 25 livres et de 5 pouces et demi utilisées régulièrement jusqu'à présent. Nous adoptons également le canon de bord de trois pouces et demi, pièce d'emploi courant aux États-Unis. Voilà qui démontre à quel point nous acceptons leurs normes. Je ne signalerai pas toutes les conséquences possibles de cette décision mais je rappelle que c'est une grande initiative qui exigera l'utilisation de nouveaux manuels d'instruction et l'adoption, pour la première fois, d'un matériel différent de celui qui sert aux autres pays du Commonwealth. Une fois que nous aurons accepté les nouvelles armes et les nouveaux manuels d'instruction, nous ne tarderons pas à adopter les nouvelles méthodes de manœuvre, d'autres conséquences importantes peuvent aussi découler de la décision.

Voilà pourquoi j'espère sincèrement que le Gouvernement verra d'un bon œil les opinions que j'ai énoncées ce matin; ne l'oublions pas, ces jours derniers, il a été démontré d'une manière convaincante que nous pouvions nous entendre sur certaines questions, moins importante que celle-ci, je le reconnais. J'espère donc qu'au Royaume-Uni ou ailleurs, personne ne s'offusquera de ce que les Canadiens, si étroitement unis à ces peuples par les liens du sang, du sentiment et de l'histoire, affirment franchement que, indépendamment des raisons qui ont motivé ces décisions et de ce que sera la décision ultime, il faut tout tenter en vue d'uniformiser les diverses catégories d'armes, du moins en ce qui a trait au calibre, afin d'assurer aux armées du monde libre la plus grande puissance collective possible.

M. Croll: Le député ne se rend-il pas compte que nous avons dû prendre une décision?

M. Drew: Au début de mon discours, j'ai dit qu'il nous fallait prendre une décision. Si je me suis exprimé comme je viens de le faire, c'est qu'il n'est pas encore trop tard pour obtenir l'uniformité. Hier seulement on a signalé à la Chambre des communes anglaise qu'une décision a été prise, mais qu'on ne fait que commencer à fabriquer une nouvelle sorte d'arme. Nous savons que nous n'avons pas encore commencé à fabriquer ces nouvelles armes; il est donc encore possible, si les nations intéressées veulent bien collaborer, de

réaliser ce degré important d'uniformisation. L'honorable député, qui a acquis une expérience précieuse dans ce domaine, en raison du rôle actif qu'il a joué durant la dernière guerre, en convient sûrement.

M. Croll: L'honorable député peut-il nous indiquer les raisons et les motifs qui ont poussé la Grande-Bretagne et les États-Unis à prendre des décisions opposées à l'égard des armes et des munitions? Il semble, à l'entendre parler, qu'il existe des raisons qui ne sont pas immédiatement évidentes.

M. Drew: C'est là une question sur laquelle le ministre de la Production de défense est le plus en mesure de nous renseigner. J'ai dit que, peu importe les raisons ou les motifs qui les ont poussés à prendre ces décisions, étant donné qu'il s'agit d'une question d'importance capitale, à mon avis, le Canada devrait, au besoin, prendre sur lui d'inviter toutes ces nations à revenir sur leur décision. Il faudrait agir sans retard, afin d'éviter que les pays intéressés organisent leur production d'une manière qui perpétuerait la confusion et l'inefficacité dans ce domaine. Il ne nous appartient pas de juger les motifs qui inspirent les décisions d'autres gouvernements. Peut-être le ministre de la Production de la défense est-il en mesure de nous indiquer pourquoi le gouvernement du Royaume-Uni et celui des États-Unis ne se sont pas entendus sur la question.

Je conviens que le gouvernement canadien ne saurait, de lui seul, assurer la normalisation des armes des deux pays qui sont les deux plus grandes puissances du monde libre. Mais je prétends aussi que la direction que devrait donner ici le gouvernement canadien consisterait à exprimer le plus clairement qu'il se peut à quel point les Canadiens en général et le gouvernement du Canada en particulier s'inquiètent du défaut de normalisation et à convier les autres nations, singulièrement les États-Unis et la Grande-Bretagne, à rechercher un terrain d'entente en ce qui concerne cette question de la plus haute importance.

Je rappelle à mes collègues que, par des discours prononcés en cette enceinte et ailleurs au cours des quelques dernières années, on avait fait luire à nos yeux de grands espoirs de voir réaliser cette normalisation effective. L'honorable député de Spadina a posé une question en ce qui concerne les motifs. Je ne veux pas chercher à déterminer ni à expliquer les motifs d'un autre gouvernement. Je m'étais proposé de traiter un autre aspect de la question, que j'estime peu rassurant. C'est ce que je m'apprete à faire.

M. Croll: J'aurais peut-être dû parler de "raisons" seulement; je ne recherchais pas de motifs.